

BULLETIN

de l'

Amicale

Volume 15, Numéro 1, Mai 2014

20^e

ANNIVERSAIRE



A M I C A L E

DES ANCIENS

PARLEMENTAIRES

DU QUÉBEC

Table des matières

- 3 Mot du rédacteur du Bulletin de l'Amicale
- 4 Mot de la présidente
- 5 Mot du président de l'Assemblée nationale du Québec
- 6 Mots des anciens présidents de l'Assemblée nationale du Québec de 1994 à 2014
- 13 Mots des anciens premiers ministres du Québec de 1994 à 2014
- 17 Mots des anciens présidents de l'Amicale des anciens parlementaires de 1994 à 2014
- 23 Les secrétaires de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec (1994-2014)
- 24 Mot des présidents des associations d'anciens parlementaires canadiens
- 25 Mot de la présidente de la Fondation *Cultures à partager*
- 26 L'Amicale, comme un goût de revenez-y!
- 30 Les défis de la démocratie à l'épreuve de la mondialisation
- 35 L'Amicale sous l'œil de Claude Lachance
- 42 Mémoires de députés



Mot du rédacteur

Un regard constructif sur le devenir de notre vie démocratique



Serge Geoffrion

J'emprunte bien volontairement cet extrait d'un texte de notre ami André Gaulin qui a longtemps vu aux destinées de ce bulletin, et que vous pourrez lire dans ces pages, pour illustrer ce que signifie l'Amicale des anciens parlementaires du Québec pour l'ensemble de ses membres.

En posant ce regard sur les vingt dernières années, il apparaît nécessaire, plus que jamais, d'offrir une tribune aux anciens élus de notre Assemblée nationale. Chacun s'y investit à sa manière. Que ce soit au cours de nos agapes annuelles, par le biais des comités des archives et objets de mémoire, de celui des activités sociales, des communications ou encore celui du parlementarisme et de la démocratie, sans oublier au sein du conseil d'administration, il appert que l'Amicale joue un rôle important dans l'après. Souvent désarçonnés par la défaite électorale, nous sommes nombreux, comme plusieurs en ont témoigné, à vouloir garder le contact, à maintenir des liens de fraternité avec d'anciens collègues. Et à vouloir témoigner.

Nous avons en effet réussi à colliger les témoignages de nos anciens premiers ministres depuis la fondation de l'Amicale en 1994, ainsi que ceux des présidents de l'Assemblée nationale du Québec et des présidents de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

En filigrane de tous ces écrits, la même préoccupation de valoriser le rôle du député comme acteur essentiel de notre démocratie. Avec ce qu'ils apportent à la société, avant, pendant et après la vie politique.

C'est d'ailleurs à un ancien président de l'Amicale, notre ami Roger Houde, que revient la merveilleuse idée de la série *Mémoires de députés*, une remarquable contribution à notre patrimoine politique et parlementaire.

La contribution de nos membres s'incarne également, et parfaitement, au sein de la Fondation des parlementaires québécois, Cultures à partager. Depuis 1998, c'est plus de 1,3 million de livres qui ont été amassés, triés, réparés et expédiés aux quatre coins de la Francophonie, dans une magnifique opération de solidarité et de coopération internationales.

Le hasard, finalement, veut que nous sortions tout juste d'une campagne électorale. Sans malice, nous espérons que les 31 nouveaux collègues, défaits ou les 13 autres qui ont choisi de ne pas briguer les suffrages, viendront apporter à notre amicale, et surtout à la société civile, leur inestimable expérience. Et, souhaitons-le, leurs irremplaçables témoignages.

Serge Geoffrion,
Député de La Prairie (1998-2003)

Tous les anciens premiers ministres, présidents de l'Assemblée nationale et présidents de l'Amicale ont été sollicités pour livrer un témoignage dans ce Bulletin du 20^e anniversaire. Pour des raisons hors de notre contrôle, quelques témoignages seront publiés dans la prochaine édition, l'automne prochain.

Merci à tous pour leur précieuse collaboration. J'en profite pour remercier notre collègue Michel Pigeon, député de Charlesbourg (2008-2012) pour son précieux apport à la préparation de cette édition spéciale.

Mot de la présidente

Vingt ans, ça se fête en grand!



Carole Théberge

Chers collègues,

Vous avez sans doute remarqué la fière signature qu'arbore ce Bulletin spécial pour marquer les 20 ans de notre Amicale! En effet, c'est en décembre 1993 que l'Amicale des anciens parlementaires du Québec était créée par une loi déposée par M. Michel

Bissonnet, vice-président de l'Assemblée nationale à cette époque, répondant ainsi au vœu de plusieurs d'entre nous qui souhaitaient se retrouver après avoir consacré, à titre d'élu, plusieurs années de leur vie au service de la démocratie et de la population québécoise.

Depuis, grâce à l'étroite collaboration de la présidence de l'Assemblée nationale et de plusieurs anciens parlementaires, notamment au sein de notre conseil d'administration, notre Amicale a grandi et s'est constamment enrichie. L'Amicale a surtout maintenu cette atmosphère chaleureuse où chacun et chacune s'y sent à l'aise et est heureux de s'y retrouver, que ce soit lors de nos rencontres annuelles ou par le biais du Bulletin qui permet de prendre de nos nouvelles et de constater que nous sommes encore des acteurs de l'évolution de notre société.

Poursuivant sa tradition de partenariat, l'Assemblée nationale sera en première ligne de ces festivités, notamment par la tenue d'une exposition intitulée «Souvenirs politiques» ou encore, en intégrant la vie, les réalisations et les souvenirs d'anciens parlementaires aux thématiques du Tournoi des jeunes démocrates qui s'est tenu du 11 au 13 avril 2014.

Lors de l'assemblée générale du 14 mai, nous enterrerons également une entente de collaboration et d'échanges avec le Groupe des anciens députés français, à la suite de démarches qui ont été entreprises depuis plusieurs mois. Nous profiterons des festivités du 20^e pour accueillir une délégation de nos collègues français et procéderons à la signature officielle.

Se joindront aussi à nous plusieurs représentants d'associations canadiennes d'anciens parlementaires.

Nous sommes également très heureux d'accueillir dans les pages de ce Bulletin les points de vue et les souvenirs des anciens premiers ministres, anciens présidents de l'Assemblée nationale et de l'Amicale qui nous entretiennent de l'avenir de notre parlementarisme ou nous rappellent des moments mémorables de notre histoire politique récente.

Ce ne sont que quelques éléments d'une programmation élaborée avec enthousiasme par les membres de votre conseil d'administration afin de vous permettre de profiter pleinement de votre présence à Québec en mai prochain. Plusieurs d'entre vous ont, d'ores et déjà, reçu un appel, une lettre ou un courriel pour vous inviter à adhérer ou à renouveler votre adhésion à l'Amicale.

Au nom des membres du conseil d'administration, je vous réitère l'invitation à vous inscrire et à participer pleinement aux activités des vingt ans de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Carole Théberge

Députée de Lévis (2003-2007)

Mot du président de l'Assemblée nationale du Québec



Jacques Chagnon

Chers collègues,

L'année 2014 marque le 20^e anniversaire de la création de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et je suis particulièrement heureux de m'associer à cette célébration. En tant que président honoraire de l'Amicale, je tiens tout d'abord à rendre

hommage et à féliciter toutes les présidentes et tous les présidents qui se sont succédé à sa tête et qui, par leur engagement et leur dynamisme, ont su lui donner toute la vitalité qu'on lui connaît. Chacun d'eux a contribué à en faire un lieu de discussion et de partage d'expériences qui, à l'image de notre Parlement, rassemble des femmes et des hommes issus de divers horizons et de toutes les régions du Québec.

Forte de vingt ans d'existence, l'Amicale s'appuie sur un bilan fort remarquable. Dans un souci constant de faire écho aux préoccupations de ses membres, elle a su mettre de l'avant de nombreuses initiatives. Je voudrais à cet égard souligner la contribution significative de l'Amicale qui, notamment par l'entremise de son Bulletin et des Prix Jean-Noël-Lavoie et René-Chaloult, investit sans relâche dans la promotion et le renforcement des liens non seulement entre anciens parlementaires, mais également entre ces derniers et les membres actuels de l'Assemblée nationale du Québec.

Fier promoteur de la diplomatie parlementaire et du resserrement de nos relations avec nos homologues étrangers, je me réjouis de la signature prochaine, dans le cadre de la 20^e assemblée générale de l'Amicale, d'une entente avec le Groupe des anciens députés français. Je salue la détermination de ces deux associations à intensifier leurs échanges et leur collaboration en les mettant au service de la démocratie parlementaire, et ce, dans un esprit de franche camaraderie.

Longue vie à l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et bon 20^e anniversaire!

Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président honoraire de l'Amicale des anciens
parlementaires du Québec

Mots des anciens présidents de l'Assemblée nationale du Québec de 1994 à 2014

Président de l'Assemblée nationale de 1989 à 1994



Jean-Pierre Saintonge

Il y a déjà plus de 20 ans que l'Amicale des anciens parlementaires était instituée par une loi adoptée en décembre 1993 dans la foulée du programme de l'Année du Bicentenaire des institutions parlementaires du Québec. L'Amicale a pris vie sous l'impulsion d'anciens députés avec le concours de députés siégeant dans la 34^e législature.

Les principaux objectifs de l'Amicale visent à mettre les connaissances et l'expérience des anciens députés au service de la démocratie parlementaire et de servir l'intérêt public, tout en favorisant la solidarité parmi les anciens parlementaires.

Il est intéressant de constater aujourd'hui que ces objectifs ont été poursuivis avec passion et détermination par les membres actifs de l'Amicale sous la direction d'un conseil d'administration dynamique. Par la voie de ses comités très actifs et par les activités diverses de ses comités, l'Amicale apporte une

contribution remarquable à la vie parlementaire, à la connaissance, au développement et à la consolidation de nos institutions et du processus démocratiques.

Cette dynamique de fonctionnement axée sur la solidarité, la collaboration, la convivialité et le respect des opinions de chacun contribue à l'enrichissement de notre vie démocratique.

Longue vie à l'Amicale!

Jean-Pierre Saintonge

Député de La Prairie (1981-1989)
et La Pinière (1989-1994)

*Mots des anciens présidents de l'Assemblée nationale**du Québec de 1994 à 2014***Président de l'Assemblée nationale de 1994 à 1996**

Roger Bertrand

Depuis l'excellente initiative de mon prédécesseur à la présidence de l'Assemblée, M. Jean-Pierre Saintonge, jusqu'à ce jour, avec l'appui toujours maintenu de celles et de ceux qui nous ont succédé depuis, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec est devenue cette instance qui permet aux anciens parlementaires du Québec non seulement de se retrouver périodiquement, mais aussi d'échanger sur la vie démocratique, son évolution au fil du temps, et sur les défis qui la confrontent quotidiennement.

Qu'il est donc intéressant et stimulant de retrouver nos collègues des précédentes législatures pour, avec leur grande expérience et le précieux recul des années qui passent, jeter un regard plus objectif, oserais-je dire, et des lumières on ne peut plus éclairantes sur le travail des élus d'aujourd'hui, leurs stratégies, leurs interventions et leur manière respective d'assumer les lourdes responsabilités que nos concitoyens leur ont confiées. Des élus qu'on retrouvera tôt ou tard parmi nous, faut-il espérer!

Ces 20 dernières années auront été précieuses pour les membres de l'Amicale pour ce qui regarde la promotion de nos institutions démocratiques et la compréhension de leur fonctionnement auprès de la population en général et dans nos milieux respectifs. Au retour de nos rencontres, combien de fois sommes-nous appelés, comme anciens parlementaires, à répondre à des questions sur ce qui se passe à l'Assemblée nationale et parfois, à commenter les joutes de leurs acteurs? Nous pouvons le faire alors avec d'autant plus de pertinence.

Souhaitant que les 20 prochaines années soient tout aussi fertiles pour l'Amicale et pour ses membres.

Roger Bertrand

Député de Portneuf (1993-2003)

Mots des anciens présidents de l'Assemblée nationale

du Québec de 1994 à 2014

Président de l'Assemblée nationale de 1996 à 2002



Jean-Pierre Charbonneau

L'Assemblée nationale du Québec est plus que bicentenaire. Elle est en fait l'un des plus vieux parlements de l'ère démocratique moderne. Au fil du temps et de l'évolution des mœurs, la qualité de ses membres s'est constamment améliorée même si les comportements puérils et

ultra-partisans sévissent encore trop souvent au détriment notamment de la crédibilité de l'institution et de la fonction de représentant du peuple.

En mettant sur pied, il y a 20 ans, l'Amicale des anciens parlementaires, l'Assemblée nationale s'est dotée d'un instrument important pour valoriser la nécessaire collaboration des élus pour l'atteinte du bien commun. Bien que retraités de l'arène parlementaire, les membres de l'Amicale peuvent encore jouer un rôle utile en agissant cette fois au sein d'un seul caucus non partisan pour instruire les députés en exercice sur les exigences, les contraintes et écueils de leur engagement politique. Pour bien accomplir cette tâche, l'Amicale doit être plus qu'un club social d'EX. Elle doit être un véritable forum d'échanges pour la mise en commun et la transmission de l'expérience acquise afin que l'enceinte première de la démocratie représentative québécoise puisse s'élever plus souvent et toujours mieux au-dessus des impitoyables luttes pour le pouvoir.

Bien que de tempérament compétitif, je rêve néanmoins d'un parlement national libéré de son carcan confrontatoire et de sa soumission aux dictats des pouvoirs exécutifs. Je suis un réformiste et j'ai la conviction que devrait s'achever la domination d'institutions politiques créées il y a plusieurs siècles pour gouverner un monde bien différent d'aujourd'hui. Bien sûr, du choc des idées peut jaillir la lumière à condition toutefois que la sagesse et la justice priment sur l'ambition de dominer. Le progrès et l'évolution se construisent beaucoup sur la mémoire vive et la réflexion sur le comment autant que le pourquoi des héritages légués.

Libérés de la joute électorale, les anciens parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec peuvent exercer une influence salutaire sur la construction d'un avenir meilleur à condition qu'ils soient conscients des possibilités à cet égard et qu'ils agissent efficacement pour que les connaissances acquises par l'expérience vécue ne tombent pas dans l'oubli.

L'Amicale des anciens parlementaires est en définitive un rouage important pour rendre vivante et efficace notre devise nationale « Je me souviens ».

Jean-Pierre Charbonneau

Député de Verchères (1976-1989)
et de Borduas (1994-2006)

*Mots des anciens présidents de l'Assemblée nationale
du Québec de 1994 à 2014*

Présidente de l'Assemblée nationale de 2002 à 2003



Louise Harel

octobre 2002.

En 2002, à la veille des célébrations du 10^e anniversaire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, je donnais un soutien enthousiaste, à titre de présidente de l'Assemblée nationale, à l'organisation du colloque international Le Parlementarisme au XXI^e siècle, tenu les 9 au 12

donnée, entre autres, comme mission de promouvoir le français dans les institutions internationales ainsi que la démocratie représentative et ses institutions.

Je souhaite que le 20^e anniversaire de fondation de l'Amicale des anciens parlementaires qui se déroulera à Québec, en mai, donne l'occasion de revisiter les nombreuses contributions des membres de l'Amicale à ce chantier, à jamais inachevé, qu'est la démocratie.

Louise Harel

Députée de Maisonneuve (1981-1989)
et d'Hochelaga-Maisonneuve (1989-2008)

Présidé par Pierre de Bellefeuille et prévu en 2001, ce colloque avait dû être reporté à la suite des attentats du 11 septembre. Des conférenciers, hommes et femmes politiques et observateurs de la scène politique, venus des Amériques, d'Europe et d'Afrique et près de deux cents participants, ont examiné les racines du malaise démocratique à l'ère d'Internet et ont réfléchi sur la façon de réinventer le Parlement. D'ailleurs un ouvrage de cinquante-deux pages, sous la signature du journaliste Gilles Lesage, a par la suite été publié comprenant notamment le plaidoyer pour le parlementarisme, d'un éminent conférencier, monsieur Claude Ryan.

Je m'honore d'avoir pu également appuyer la pleine participation de l'Amicale du Québec à la création de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones, tenue à Paris en avril 2003. Forte de l'engagement de plus de vingt-cinq autres associations d'anciens parlementaires de parlements ou sections de la francophonie, l'Union mondiale s'est

Mots des anciens présidents de l'Assemblée nationale

du Québec de 1994 à 2014

Président de l'Assemblée nationale de 2003 à 2008



Michel Bissonnet

En décembre 1993, alors que j'étais vice-président de l'Assemblée nationale et à l'initiative du président Jean-Pierre Saintonge, j'ai eu l'honneur et le privilège de présenter le projet de loi ayant conduit à la création de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Celle-ci se voyait alors confier la mission de promouvoir les institutions parlementaires du Québec et de favoriser l'information sur le parlementarisme. Tout cela, en regroupant les femmes et les hommes qui ont été membres de l'Assemblée nationale.

Depuis lors, vingt années se sont écoulées. Vingt ans pendant lesquelles l'Amicale s'est acquittée de sa mission avec un incontestable succès. Outre sa participation à différents colloques, expositions et conférences ainsi qu'à la création de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones, l'Amicale s'est investie dans de nombreuses activités.

Je suis particulièrement honoré d'avoir pu soutenir, en janvier 2004, à titre de président de l'Assemblée nationale, une de ses heureuses initiatives. La série d'émissions *Mémoires de députés* offre à chacun de nous l'occasion de témoigner de son expérience parlementaire. Ce faisant, elle participe de façon marquée à la sauvegarde de notre patrimoine politique et parlementaire.

Par ailleurs, toujours soucieuse des intérêts de ses membres, l'Amicale a développé des services à leur intention. C'est ainsi que j'ai pu contribuer, en 2007, à la mise sur pied du Programme d'aide aux anciens parlementaires. Par une offre de services d'aide professionnelle, l'Amicale soutient ceux et celles qui parmi nous vivent des difficultés liées notamment à leur départ de la vie politique active.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour rendre hommage et féliciter toutes les personnes qui travaillent sans relâche et qui permettent à notre Amicale de demeurer toujours bien vivante.

Longue et prospère vie à notre Amicale!

Michel Bissonnet

Député de Jeanne-Mance (1981-2003)
et de Jeanne-Mance-Viger (2003-2007)

*Mots des anciens présidents de l'Assemblée nationale**du Québec de 1994 à 2014***Président de l'Assemblée nationale de 2008 à 2009**

François Gendron

Je siége à l'Assemblée nationale depuis 1976 et je suis parfaitement conscient de l'importance que ces hommes et ces femmes dévoués et dédiés qui ont été membres de l'Assemblée nationale accordent à ce privilège que nous avons de représenter nos commettants. Une chose est certaine, c'est qu'un jour ou l'autre, tous les parlementaires deviendront des «anciens parlementaires».

L'Amicale des anciens parlementaires existe depuis 20 ans. Les membres de l'Amicale se réunissent avec plaisir chaque année dans le cadre de leur assemblée générale annuelle. Il est important de se donner les moyens, comme nous le faisons au Québec, de rassembler les anciens parlementaires et de souhaiter ardemment qu'ils et qu'elles mettent à contribution leur expérience et leur savoir-faire au service de la démocratie parlementaire. Ces parlementaires ont servi avec conviction, avec engagement et leurs diverses expériences ne peuvent que contribuer à l'enrichissement des valeurs démocratiques et nourrir l'histoire du service public pour les générations futures.

À titre d'ancien président de l'Assemblée nationale, je profite de cette occasion pour rendre hommage et féliciter toutes les personnes qui travaillent sans relâche et qui permettent à notre Amicale de demeurer bien vivante. Il faut remercier ceux et celles qui ont cru en cette association d'anciens parlementaires et qui l'ont mise sur pied. Nous sommes également redevables à toutes ces personnes qui ont permis de faire vivre notre Amicale, assurant ainsi sa pérennité et son développement. Ce qui nous permet de garder contact avec ces valeureuses et valeureux contributrices et contributeurs de l'engagement public.

En conclusion, je saisis cette occasion pour souligner l'effort de toutes les personnes qui travaillent sans relâche et qui permettent à l'Amicale de demeurer bien vivante et attachante pour nous tous actuels représentants de la démocratie vivante.

Amitiés,

François Gendron

Député d'Abitibi-Ouest depuis 1976

Mots des anciens présidents de l'Assemblée nationale

du Québec de 1994 à 2014

Président de l'Assemblée nationale de 2009 à 2011



Yvon Vallières

Quel grand plaisir de vous adresser ces quelques mots à l'occasion du 20^e anniversaire de fondation de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

D'abord, un énorme merci à ceux et celles qui ont cru en cette association d'anciens parlementaires et qui l'ont mise sur pied.

Nous sommes également redevables à toutes ces personnes qui ont permis de faire vivre notre Amicale, assurant ainsi sa pérennité et son développement. J'ai eu l'occasion à chaque fois que cela devenait possible de soutenir et d'alimenter l'Amicale et j'en suis particulièrement fier.

J'ai d'ailleurs à maintes occasions cité en exemple, surtout au sein de pays de la Francophonie, l'importance de se donner les moyens, comme nous le faisons au Québec, de rassembler les anciens parlementaires et de continuer à mettre à contribution leur expérience et leur savoir-faire au service de la démocratie parlementaire.

Plusieurs défis ont été relevés par l'Amicale, d'autres sont à venir et les projets mobilisateurs vont continuer à nous interpeller. Le succès passera inévitablement par le niveau d'implication et de participation des anciens parlementaires. Se sentir concerné par notre Amicale, voilà le gage d'une organisation dynamique et respectée de tous.

Longue vie à notre Amicale et mes amitiés sincères à chacune et chacun d'entre vous.

Yvon Vallières

Député de Richmond (1973-1976)
et (1981-2012)

Mots des anciens premiers ministres du Québec de 1994 à 2014

Premier ministre du Québec de 1996 à 2001



Lucien Bouchard

Au moment où vous célébrez le 20^e anniversaire de la fondation de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, je trouve l'occasion belle de souligner l'importance du rôle des députés. Je tiens d'autant plus à le faire que beaucoup de nos concitoyens s'en font une piètre opinion.

Certains n'hésitent pas à les présenter comme de simples machines à voter les projets de loi du gouvernement, de faire-valoir pour les ministres, à la limite de gens asservis aux intérêts de leur parti plutôt qu'à ceux de leur circonscription.

Je pense et j'ai vu le contraire. Le député est un acteur essentiel de notre démocratie. C'est lui que les circonscriptions élisent. Il est leur représentant direct et leur voix à l'Assemblée nationale. On ne soulignera jamais assez son dévouement et sa disponibilité. Le quotidien fait de lui un serviteur public. Ses citoyens peuvent facilement accéder à lui et le saisir de leurs problèmes et de leurs projets. Il est même leur dernier recours. Quand un prestataire de services ou un organisme caritatif se trouve au bout de ses représentations auprès des fonctionnaires, qu'il est enlisé dans les méandres de la bureaucratie ou qu'il se heurte au mur de l'inertie ou des refus réitérés, c'est au bureau de comté du député qu'il peut encore s'adresser. Seul le député peut, à la dernière extrémité, demander et arracher des explications, obtenir une révision du dossier ou le soumettre à l'attention d'un ministre. En toutes circonstances, l'appui du député à une initiative locale est le meilleur moyen d'ouvrir les portes du

niveau décisionnel. Bien sûr, il est aussi, malgré tous ses efforts, fréquemment condamné à l'impuissance. C'est à lui que revient alors la tâche d'expliquer l'impossibilité de satisfaire à une demande. En plus d'ouvrir à ses électeurs une filière fonctionnelle auprès des instances gouvernementales, il est celui qui humanise le contact avec l'administration publique.

Ses journées du lundi, exclusivement consacrées aux rencontres avec ses concitoyens, font de lui l'antenne la plus fidèle des besoins et des perceptions des gens qu'il représente à l'Assemblée nationale. Aucun sondage ne vaut les rapports que les membres du caucus peuvent faire aux dirigeants de leur parti et du gouvernement, au sujet de ce qui se passe dans la tête et dans le cœur de leurs électeurs. Signalons ici que les caucus du mardi soir, où le chef d'un parti ou du gouvernement rencontre les députés fraîchement revenus de leurs circonscriptions, est un moment clé de son horaire et de sa compréhension des réactions et des désirs de la population. Il est impensable qu'un premier ministre et un conseil des ministres puissent gouverner sans l'appui du caucus des députés.

Signalons enfin que c'est au sein de la députation que se forme et se recrute la très grande majorité des ministres. Le Québec doit ainsi pouvoir compter sur des élus responsables, intègres et compétents, à la hauteur des exigences de la fonction de député.

La continuité d'une représentation électorale de qualité requiert l'engagement de la jeune génération qui, sur les traces de ses aînées, doit perpétuer et renouveler le dynamisme et l'authenticité de nos institutions démocratiques.

Lucien Bouchard

Député de Jonquière (1996-2001)

Mots des anciens premiers ministres du Québec de 1994 à 2014

Premier ministre du Québec de 2001 à 2003



Bernard Landry

Notre Assemblée nationale est l'un des parlements démocratiques au plus long parcours sans interruption au monde. Les États-Unis ont connu la guerre de Sécession, l'Europe, plusieurs guerres et perturbations de même que l'Amérique latine et bien d'autres. Ici la paix démocratique a tenu le coup depuis qu'elle fut instaurée. Quel honneur que d'avoir siégé dans une telle institution!

Il n'est pas sans pertinence non plus de rappeler que c'est dans cette Chambre que le premier juif, Ezechiel Hart, fut admis à siéger dans un parlement britannique, ouvrant à Disraeli la porte de Westminster.

Cette démocratie durable a plusieurs raisons d'être fière de son action législative sous l'influence de tous les partis confondus, son bilan législatif est remarquable, comparé à bien d'autres.

Elle a donné le droit de vote aux femmes avant même la République française. L'égalité homme femme a aussi été bien établie et consolidée par diverses législations fondamentales. Nos élus ont été le plus représentatif des droits des femmes et plus audacieux que la moyenne occidentale. Notre Charte des droits et libertés est exemplaire et a pris de l'avance sur le Canada et bien d'autres en particulier en matière de droit des homosexuels pour lequel le Québec est depuis longtemps en avance sur plusieurs autres démocraties honorables dont les États-Unis et la France. Mourir dans la dignité est aussi un projet visionnaire.

Notre langue et notre culture ont été bien servies par Québec. Les droits des travailleurs et travailleuses n'ont pas été négligés. Notre économie sociale de marché a été bien appuyée.

Enfin au fil des ans ce qui s'appelait « le parlement provincial » a trouvé un nom digne de sa mission et de son peuple : l'Assemblée nationale. Nos élus ont depuis longtemps remplacé le « red ensing » par l'un des plus beaux drapeaux au monde qui flotte maintenant sur la Colline et ailleurs plutôt que l'Union Jack!

Nos débats sont généralement civilisés – sauf exceptions!!! - et les commissions parlementaires peuvent accueillir le peuple régulièrement et dans le calme. Les cas d'infractions criminelles chez les élus sont rarissimes et pratiquement inexistantes depuis des décennies. La rémunération des élus est décente par rapport à la richesse collective. Nous avons donc bien des raisons d'être honorés d'avoir siégé sur cette magnifique colline dans son ambiance démocratique.

Il y a hélas toujours quelques raisons profondes de désolation. Pour siéger dans notre Assemblée nationale, il faut prêter serment à la reine d'un autre pays qui en plus – vive la laïcité – est la chef de l'église anglicane. Une « masse d'armes » symbolise de façon folklorique cette absurdité par sa présence obligatoire dans les séances!

Plus fondamentalement encore, notre Assemblée nationale a vu ses pouvoirs radicalement diminués par le rapatriement unilatéral abject imposé par Ottawa contre la volonté des deux partis démocratiquement élus à Québec. Depuis, neuf personnes nommées arbitrairement par Ottawa peuvent annuler les décisions de 125 élus du Québec. Notre Assemblée nationale est menacée dans toutes ses décisions par le gouvernement de juges non élus mais désignés par Ottawa suivant ses profondes orientations.

Notre parlement et notre peuple ne méritent pas ces situations aberrantes. Tous les partis ensemble doivent continuer à dénoncer ces infamies. Il faut souhaiter au plus tôt que le peuple lui-même provoque le changement que requiert notre dignité nationale et le fonctionnement de la démocratie que nous méritons collectivement et qui nous est dû.

Bernard Landry

Député de Fabre (1976-1981), de Laval-des-Rapides (1981-1985) et de Verchères (1994-2005)

*Mots des anciens premiers ministres du Québec de 1994 à 2014***Premier ministre de 2003 à 2012**

Jean Charest

L'Amicale des anciens parlementaires du Québec célèbre cette année son 20^e anniversaire. Au cours de ces vingt années, l'Amicale a accompli un travail extraordinaire afin de mettre à profit les connaissances et l'expérience des anciens députés qui ont siégé à l'Assemblée nationale, de valoriser la fonction de député, de faire valoir les avantages de la démocratie parlementaire telle que nous la vivons au Québec et de permettre aux anciens parlementaires qui ont vécu, à divers degrés, les mêmes difficultés, les mêmes espoirs, les mêmes déceptions, les mêmes petites et grandes victoires, et la même satisfaction du devoir accompli, de se rencontrer dans un esprit d'ouverture et de collégialité qui permet de resserrer des liens déjà établis et favorise parfois le développement d'amitiés sincères et durables entre des adversaires d'hier.

Mais rien de tout ceci n'aurait été possible sans l'engagement et le dévouement de tous ces anciens députés qui ont généreusement accepté de s'impliquer dans l'administration de l'Amicale, dans sa représentation à divers événements, dans la mise sur pied et le fonctionnement de ses comités permanents ainsi

que dans l'organisation de toutes ces activités qui sont sa raison d'être et qui nous la rendent maintenant indispensable.

Puisse l'Amicale être en mesure de pouvoir compter encore longtemps sur tous ces hommes et ces femmes qui assurent sa pérennité, nous permettant ainsi de continuer de défendre la valeur de nos institutions démocratiques, de mieux faire connaître l'histoire politique du Québec et de perpétuer le souvenir de tous ceux et celles qui, à toutes les époques, et chacun à leur façon, ont beaucoup donné au Québec!

Jean Charest

Député de Sherbrooke (1998-2012)

Première ministre de 2012 à 2014



Pauline Marois

Je suis très heureuse de souligner le 20^e anniversaire de la fondation de l'Amicale des anciens parlementaires, deux décennies marquées par des mémorables rencontres, des échanges enrichissants ainsi qu'un intérêt partagé pour la démocratie et ses instances.

Toutes et tous, vous avez consacré une partie de votre vie au service public. Vous y avez investi beaucoup d'énergie, certes, mais aussi tout votre talent. Vous savez à quel point le travail de parlementaire est exigeant, combien il demande de la patience, parfois, du courage, souvent, et de la passion, toujours.

Cette passion, d'ailleurs, elle s'incarne en chacun de vous; votre adhésion à l'Amicale démontre bien que même après avoir passé le flambeau, une femme ou un homme politique ne parvient jamais tout à fait à laisser en arrière cette partie de sa vie. L'envie d'échanger, de partager, de s'engager demeure bien vivante. Le goût de se retrouver, également; car les liens que l'on tisse entre collègues de l'Assemblée nationale sont certainement parmi les plus forts qui puissent exister.

Plusieurs d'entre vous continuent d'être particulièrement actifs dans leur communauté, que ce soit dans les médias, auprès des jeunes, ou encore au sein d'organismes ou d'autres administrations. Merci de mettre votre vaste expérience au service de la collectivité; ultimement, c'est tout le Québec qui en tire profit.

Je sais que vous êtes fiers d'avoir siégé à l'Assemblée nationale; les citoyens de vos circonscriptions, en faisant de vous leurs porte-parole, vous ont témoigné à la fois confiance et respect. En contrepartie, vous avez dû déployer maints efforts pour que soit entendue leur voix. Vous avez accompli votre mission par amour de la démocratie et par volonté d'œuvrer au mieux-être des Québécois, individuellement et collectivement. Tout cela vous honore et, au nom de chacun d'entre eux, je tiens à vous exprimer ma plus vive reconnaissance.

Enfin, je remercie chaleureusement tous les artisans de l'Amicale, sans oublier ceux du Bulletin, qui veillent à ce que se perpétuent nos liens et à ce que se propagent les bonnes nouvelles. Colliger toute cette information vous demande beaucoup de temps, j'en suis bien consciente. Aussi, sachez que votre dévouement est grandement apprécié.

Bon anniversaire et longue vie à l'Amicale!

Pauline Marois

Députée de La Peltrie (1981-1985),
Taillon (1989-2006), Charlevoix (2007-2012)
et Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2012-2014)

Mots des anciens présidents de l'Amicale de 1994 à 2014

Président de l'Amicale de 1995 à 1997



Clément Richard

Heureuse initiative que celle qui permit, il y a déjà vingt ans, de fonder notre amicale, d'emblée devenue un lieu de rencontres et d'échanges où le fraternel a pris toute la place et délogé l'oppositionnel de naguère.

L'occupation privilégiée d'un siège à l'Assemblée nationale nous a tous rendus singulièrement conscients, me semble-t-il, de l'importance de son rôle et de son absolue nécessité. Plus encore qu'à la revanche des berceaux, c'est à son Parlement que notre nation doit d'avoir échappé à l'extinction. Voilà pourquoi l'Amicale n'hésite pas à en être la propagandiste; voilà pourquoi elle a su saisir les occasions, quand elles se sont présentées, d'apporter sa collaboration à des colloques portant sur les moyens d'en bonifier le fonctionnement et de promouvoir l'exercice démocratique.

Enfin, il faut se féliciter de la contribution très ciblée et significative de certains de nos adhérents à la sauvegarde des archives des membres de l'Amicale.

Vingt ans d'un utile agrément, ça se fête!

Clément Richard

Député de Montmorency (1976-1985)

Président de l'Amicale de 1997 à 1999



Roger Houde

C'est lors d'une rencontre en 1995 avec Michel Gratton, ancien député de Gatineau, et le regretté Jean-Noël Lavoie, ancien député de Laval, que ce dernier me parla de la naissance de l'Amicale des anciens parlementaires et me demanda de m'y investir en posant ma

candidature à un poste d'administrateur.

Le défi m'intéressait d'autant plus que les anciens élus de mon parti tenaient à intervalles plus ou moins rapprochés des réunions où l'on échangeait sur notre passé de parlementaires.

Mais l'idée d'une association structurée de tous les anciens parlementaires me séduisait, car en dehors des passions rivales qui ont été si souvent notre lot, il demeurerait que nous avions tous contribué à bâtir une société meilleure, que nous avions été investis par la population de nos circonscriptions, de l'immense privilège de les représenter.

C'est pour cela qu'au cours de ma présidence, et avec l'appui du conseil d'administration, j'entrepris d'enregistrer, grâce à la collaboration des équipes du Journal des débats et de la radiotélévision des débats, les témoignages des anciens parlementaires. Le travail était commencé et se poursuivait de plus belle avec ce qui devint la magnifique série *Mémoires de députés*.

Le devoir de mémoire, en effet, est tout à l'honneur de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Roger Houde

Député d'Abitibi-Est (1973-1976)

Mots des anciens présidents de l'Amicale de 1994 à 2014

Président de l'Amicale de 2001 à 2003



Denis Hardy

L'Amicale des anciens parlementaires est une réussite ; en effet cela permet à des gens qui ont vécu la même expérience de se retrouver tous partis confondus. Le parlementarisme est une réalité importante. Il est donc primordial que ceux qui ont vécu cette réalité se retrouvent au sein d'une même association.

J'ai été élu selon le mode traditionnel qui existait à ce moment-là. J'ai succédé à monsieur Pierre de Bellefeuille, qui était député de la circonscription voisine de la mienne, soit celle de Deux-Montagnes.

Au moment où j'ai été président, deux réalisations se sont accomplies. L'une d'elles est la création de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF), un véhicule pour promouvoir la langue française à travers le monde. Malheureusement, des difficultés financières ont fait en sorte que cette association n'existe plus.

Une autre grande réalisation dans mon mandat, fut le colloque intitulé *Le parlementarisme au XXI^e siècle*, en octobre 2002. Des conférenciers locaux et de l'extérieur sont venus brillamment exposer les bienfaits du régime parlementaire.

Je souhaite longue vie à l'Amicale des anciens parlementaires, que cette association continue à réunir des parlementaires qui ont pris à cœur leurs responsabilités et qui peuvent se rencontrer loin de la joute partisane.

Denis Hardy

Député de Terrebonne (1965-1966)
et (1970-1976)

Mots des anciens présidents de l'Amicale de 1994 à 2014

Président de l'Amicale de 2003-2005



Jean-Paul Champagne

À mon arrivée à la présidence de l'Amicale, nous avons voulu souligner le mérite de nos membres en créant le Prix Mérite de l'Amicale, le prix Jean-Noël-Lavoie. Ce prix serait remis à un ancien parlementaire pour souligner son engagement auprès de l'Amicale et de ses membres.

Nous avons aussi créé un deuxième prix, soit le Prix Hommage, le prix René-Chaloult qui, pour sa part, serait remis à un ancien parlementaire se distinguant avant, pendant et après sa vie parlementaire. J'ai eu l'honneur de remettre ces deux premiers prix à messieurs Pierre de Bellefeuille et François Cloutier.

À l'automne 2004, nous avons présenté un mémoire intitulé «La participation des citoyens au processus de la vie démocratique et à la valorisation du rôle des députés». Un autre mémoire intitulé «La démocratie parlementaire» a été présenté, le 1^{er} mars 2005, devant la sous-commission de la réforme parlementaire. Nous avons aussi mis en place un comité de travail pour étudier l'établissement d'un Observatoire de la démocratie et de la vie parlementaires.

En vue de garder en mémoire le nom de nos membres décédés depuis 1993, nous avons établi un registre «IN MEMORIAM».

À titre de président, j'ai assisté aux congrès de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones, à Bruxelles en 2004 et à Paris en 2005.

J'ai aussi assisté, à Ottawa, à l'Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des ex-parlementaires présidée par M. Douglas C. Rowland.

Durant deux ans, j'ai assumé la vice-présidence du Parlement des Sages.

Enfin, notre conseil d'administration a aussi étudié la possibilité d'établir un régime d'assurances collectives pour nos membres en collaboration avec la direction de l'Assemblée nationale.

Jean-Paul Champagne

Député de Mille-Îles (1981-1985)

Mots des anciens présidents de l'Amicale de 1994 à 2014

Président de l'Amicale de 2005 à 2006



Antoine Drolet

Et oui, pourquoi ne pas battre le record de membres de l'Amicale pour la 20^e assemblée générale et ses activités des 12, 13 et 14 mai 2014 ? Pourquoi ne pas y assister en très grand nombre ? Pourquoi ne pas faire un petit effort supplémentaire afin de rejoindre des ex-collègues qui n'ont jamais assisté à

nos réunions annuelles ?

Vous savez mes amis que notre Amicale se situe parmi les meilleures associations d'anciens parlementaires au monde (j'ose le croire...). C'est tout à notre honneur mais il faut aller encore plus loin. Il faut se parler entre nous et essayer d'inciter nos ex-collègues à joindre les rangs de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, joindre ceux qui ont toujours hésité. Il faut leur dire, leur répéter que nos rencontres n'ont pas de caractère partisan, que le travail du conseil d'administration se fait en dehors de la politique.

Des services ont été rendus à d'anciens collègues ayant des difficultés grâce au Programme d'aide aux anciens parlementaires. Plus nous serons nombreux et forts, plus notre voix sera entendue par les dirigeants politiques en place.

Serrons-nous les coudes et faisons de la propagande afin que les festivités entourant le 20^e anniversaire de l'Amicale soient un grand succès ! En terminant, n'oubliez pas que ces activités nous permettent de nous revoir et de fraterniser ensemble dans la joie et la convivialité !

Antoine Drolet

Député de Portneuf (1970-1973)

Président de l'Amicale de 2006 à 2008



Jacques Brassard

Sitôt retraité, je suis devenu membre de l'Amicale et j'ai participé à ses activités à divers titres dont celui de président pendant deux ans.

Au départ, ce qui m'attirait à l'Amicale, c'était de pouvoir garder le contact avec les anciens députés.

J'avais le goût, en quittant

la politique active, de maintenir des liens de fraternité avec d'anciens collègues. Cette raison est toujours valable : il y a une dimension «confrérie» de l'Amicale qui me plaît toujours.

Mais ce qui m'a par la suite attaché à l'Amicale, ce sont ses diverses activités. Sans en faire un bilan exhaustif, rappelons que l'Amicale est à l'origine de cette initiative, unique en son genre, *Mémoires de députés*. Ces entrevues de longue durée, faisant le tour d'une carrière parlementaire, constituent des documents d'archives à la fois utiles et précieux.

Et, puisque j'évoque les archives, il convient de signaler que le Parlement de Québec est, sans le moindre doute, celui qui a le mieux encouragé et organisé le dépôt des archives et des objets de mémoire des anciens députés. L'Amicale assume à cet égard un rôle d'information et d'incitation auprès des anciens parlementaires.

Ajoutons enfin une grande implication de l'Amicale dans des débats et des réflexions en tous genres (colloque sur le parlementarisme, dépôt d'un mémoire sur le mode de scrutin, congrès mondial des anciens députés francophones, programme de soutien auprès des députés sortants), et je crois que nous pouvons fièrement conclure que les vingt ans d'existence de notre Amicale furent fort bien remplis.

Jacques Brassard

Député de Lac-Saint-Jean (1976-2002)

Mots des anciens présidents de l'Amicale de 1994 à 2014

Président de l'Amicale de 2008 à 2010



André Harvey

Chers amis de l'Amicale,

Devenu membre en 1994, dès la première année d'existence de l'Amicale, j'ai toujours maintenu des liens avec les anciens parlementaires. C'est en 2006 que mon ami Pierre Mercier, ancien député de

Bellechasse, a soumis ma candidature pour un poste au sein du conseil d'administration de l'Amicale.

Apporter ma contribution à faire avancer les choses, voilà ce que j'ai fait avec plaisir pendant les trois premières années de mandat au conseil d'administration, avant d'accéder à la présidence de 2008 à 2010. Je ne peux dissocier mon mandat de celui de Jacques Brassard puisque tout s'est déroulé dans une parfaite continuité.

Mon premier défi fut celui de trouver un collègue qui puisse remplacer André Gaulin, rédacteur émérite du Bulletin de l'Amicale qui remettait sa démission après plusieurs années à la barre de cette belle publication. J'ai eu la main heureuse en sollicitant l'ancien député de La Prairie, Serge Geoffrion, qui fait un travail gigantesque depuis 5 ans.

J'avais aussi très à cœur d'initier un programme d'aide à l'intention d'anciens parlementaires qui se retrouvaient dans des situations difficiles au lendemain d'une défaite électorale. Cela a nécessité beaucoup d'échanges afin d'expliquer la nature de notre projet de loi à être adopté par l'Assemblée nationale.

Finalement, c'est le Comité de régie interne de l'Assemblée nationale qui a inclus une bonne partie du projet de loi dans ses règles administratives grâce à l'appui du secrétaire général, monsieur François Côté, et du président de l'Assemblée nationale du temps, M. Michel Bissonnet. Ce fut un gain important afin de permettre à un ancien parlementaire de postuler à la fonction publique après une défaite électorale.

En 2007, en vacances à Paris, j'ai profité de ce voyage pour aller saluer des amis à l'Assemblée nationale française. Mon objectif était d'inviter les dirigeants de l'Union mondiale des anciens parlementaires à tenir leur congrès de 2008 à Québec, dans le cadre du 400^e anniversaire de la ville de Québec. Ce fut une rencontre positive et à ma grande joie, nous avons accueilli les délégués de l'Union mondiale au cours des festivités du 400^e anniversaire, ayant même coprésidé ces assises à l'hôtel du Parlement.

L'année 2008 fut aussi celle du 15^e anniversaire de l'Amicale. Ma collègue vice-présidente, Cécile Vermette, avait ainsi préparé un programme intéressant, en s'assurant notamment de la présence, à titre de président d'honneur, de monsieur Jean-Pierre Saintonge, parrain du projet de loi 391 constituant l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

À la demande du secrétariat général de l'Assemblée nationale, j'ai aussi fait modifier les responsabilités des organismes J.-Antoine-Panet et de la Fondation J.-Charles-Bonenfant en éliminant la Charte du premier pour permettre le rayonnement exclusif du deuxième.

À titre personnel, en 2013, j'ai finalement déposé mes archives à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Et, je siège au comité des archives depuis 2012, année de la fin de mon mandat au conseil d'administration de l'Amicale.

Je réitère avoir été un privilégié, d'abord en ayant été un parlementaire et, par la suite, d'avoir pu apporter ma contribution à mon Amicale. J'ai surtout apprécié travailler en équipe et d'avoir eu l'opportunité de fraterniser avec des collègues de divers partis politiques et ce, dans le respect, la collaboration et l'entraide.

Puisse ce 20^e anniversaire insuffler un nouveau dynamisme pour que notre Amicale continue à rayonner ici et à l'étranger.

André Harvey

Député de Chauveau (1970-1973)
et Charlesbourg (1973-1976)

Mots des anciens présidents de l'Amicale de 1994 à 2014

Présidente de l'Amicale 2010 à 2012



Cécile Vermette

Il y a 20 ans, des collègues se rencontrèrent dans l'enthousiasme constatant la force du dialogue pour établir des liens fraternels. Dès lors, on s'entend pour favoriser la camaraderie et l'amitié lors de retrouvailles une fois que l'engagement personnel et politique à l'Assemblée nationale à titre de député tire à sa fin.

L'Amicale des anciens parlementaires prend force, on en fait un projet de loi qui est adopté en 1994. Dès le début, les premiers membres s'engagèrent dans un projet associatif basé sur des principes de camaraderie, de professionnalisme et de respect démocratique. Ces principes sont demeurés source d'inspiration pour les actions entreprises. Honorée d'être la première femme présidente de l'Amicale, j'ai tenté de poursuivre la voie de mes prédécesseurs. Animée du désir de favoriser chez nos membres l'expérience et le dialogue sur les enjeux démocratiques, j'ai orienté ma présidence dans l'établissement de liens avec des organismes associés à la réflexion de nos institutions démocratiques.

Riche de cette expérience de fraternité, de camaraderie et de coopération, je peux affirmer hors de tout doute que notre passage à l'Assemblée nationale laisse toujours une trace qu'il fait plaisir à partager. Notre regard dégagé du poids politique se pose sur l'expérience et les connaissances particulières et personnelles de chacun de nous.

Au-delà des partis, il y a des femmes et des hommes de conviction et d'engagement impliqués à faire une différence dans notre société, à bonifier nos institutions politiques, à maintenir et conserver notre patrimoine. La vivacité et le rayonnement de l'Amicale repose en grande partie sur la participation et la collaboration de ses membres. Faire grandir la mission de l'Amicale est l'affaire de tous ses membres.

À cet égard, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour sa complicité et sa participation à nos activités. Grâce à vous tous nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. Je demeure profondément attachée à l'Amicale, lieu de ressourcement, de coopération et d'échanges.

Longue vie à notre Amicale des anciens parlementaires du Québec !

Cécile Vermette

Députée de Marie-Victorin (1985-2007)

Les secrétaires de l'Amicale de 1994 à 2014

Nos remerciements à de précieuses collaboratrices

L'Amicale des anciens parlementaires a vu le jour en 1994. C'est madame Maité Le Goff, directrice des communications de l'Assemblée nationale, qui reçut le mandat de voir à la mise sur pied de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Elle a été secrétaire de l'Amicale des débuts jusqu'en juin 2000, année où elle annonça sa retraite. Madame Le Goff décéda quelques mois seulement après son départ.



Maité Le Goff

Au nom de tous mes collègues des différents conseils d'administration qui se sont succédé depuis 1994, ainsi qu'au nom de tous les anciens parlementaires, je tiens à remercier bien chaleureusement ces précieuses collaboratrices pour leur dévouement exemplaire, leur professionnalisme et leur extrême gentillesse.

Je profite de l'occasion pour saluer l'arrivée prochaine de Manon Voyer à ce poste névralgique dans la bonne marche de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Merci à vous toutes!

Carole Théberge

Députée de Lévis (2003-2007)
Présidente de l'Amicale



Lorraine Arsenault

C'est Lorraine Arsenault qui lui succéda. Elle demeura avec l'Amicale du mois de juin 2000 jusqu'au mois de novembre 2005.

En 2006 et 2007, c'est Marie-France Lapointe qui assumera le poste de secrétaire de l'Amicale.



Marie-France Lapointe



Marie Tanguay

Et depuis 2008, Marie Tanguay occupe le poste de secrétaire de l'Amicale, les activités entourant le 20^e anniversaire de l'Amicale sont les dernières avant son départ pour la retraite au mois de juin, soit dans quelques semaines à peine.

Mots des présidents des associations d'anciens parlementaires canadiens

Meilleurs vœux à l'Amicale des anciens parlementaires du Québec à l'occasion de son 20^e anniversaire. On ne peut que féliciter l'Amicale pour avoir mis en place une association d'anciens parlementaires qui a su enrichir la vie de ses membres. Nos associations partagent la conviction que la fonction publique est une noble vocation, une qui mérite d'être célébrée et soutenue.

Nous apprécions les contacts auprès de vos membres, en partageant des idées sur le développement de nos organismes respectifs, en participant à vos réunions générales et événements sociaux, et en apprenant à connaître les hommes et les femmes de l'Amicale.

Nous vous souhaitons plein succès lors de vos célébrations spéciales en mai 2014.



Avis Grey, présidente
Association des ex-députés de
l'Assemblée législative
du Manitoba

Au nom des membres de l'Association ontarienne des ex-parlementaires, veuillez accepter nos salutations les plus chaleureuses et nos sincères félicitations à l'occasion du 20^e anniversaire de votre Amicale.

L'amitié et la réciprocité que nos associations partagent depuis plusieurs années ont été enrichissantes et fructueuses. Il est de notre désir de continuer à garder cet étroit rapprochement.

Nos membres se joignent à l'Amicale et célèbrent avec vous cet important anniversaire.

Révérant Derwin Shea, président
Association ontarienne des
ex-parlementaires

Mot de la présidente de la Fondation Cultures à partager



Renée Clermont

Je me joins aux membres du conseil d'administration de la Fondation des parlementaires québécois - Cultures à partager pour souligner le 20^e anniversaire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

C'est dans un esprit de solidarité, de professionnalisme et de franche camaraderie que l'Amicale met à profit les compétences et l'expérience d'anciennes et d'anciens députés afin de promouvoir les institutions parlementaires du Québec et l'information sur le parlementarisme.

Nous souhaitons une longue vie à l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et saluons le travail qu'elle effectue.

Renée Clermont, présidente



Partout dans le monde, c'est par la lecture que les jeunes ouvrent les portes de la culture et de l'éducation.

L'Amicale, comme un goût de revenez-y !



André Gaulin

Bien oui, on est toujours heureux de revenir à la Maison du peuple comme Michel Bissonnet dénommait le Parlement. En effet, le peuple y vient souvent car notre démocratie québécoise consulte beaucoup, nous nous en sommes rendus compte en visitant d'autres pays lors de missions parlementaires. Mais, avouons-le, ce splendide bâtiment, c'est surtout la Maison des élus, les 125 hommes et femmes qui forment le pouvoir québécois au beau nom d'Assemblée nationale depuis Daniel Johnson, père. C'est une demeure que l'on a fréquentée, très souvent travaillant à la tâche législative dans les deux grands Salons symétriques, le Bleu et le Rouge, où les deux immenses tableaux dominant le trône nous rappellent la longue Histoire d'un collectif de langue française pendant que les motifs de la riche décoration du bâtiment d'inspiration architecturale française nous évoquent une histoire plus récente, à interprétation variable, et dont témoignent les diverses formations politiques qui y représentent le peuple souverain.

Cette grande et belle maison, aux corridors ornés de portraits de la famille historique politique, on en connaît tous les recoins, on y emprunte les raccourcis allant d'un Bureau particulier, dernier refuge dans la vie publique, soit pour la séance des affaires courantes, soit pour assister à un caucus, soit pour écouter des

mémoires lors d'une des nombreuses consultations. Revenant au Parlement après y avoir « figuré » comme élu(e), on est content de retrouver ce lieu où l'on a fait du théâtre, où l'on a joué – brillamment, pense-t-on – contre l'équipe adverse, pas toujours courtoisement d'ailleurs, conscients qu'un journaliste qui vous tendait la perche pouvait à tout moment vous piéger. Celles ou ceux qui mordaient à l'hameçon constituaient souvent le maillon faible du secret parlementaire à protéger !

D'être maintenant dégagés de la ligne de parti, de l'obligation de défendre les décisions gouvernementales ou les attaques obligées de l'opposition, nous rend plus légers quand nous revenons à « l'Alma Mater ». Nous sommes alors davantage des anciens députés moins partisans, nous acceptons mieux de reconnaître les faiblesses possibles des camps qui s'opposent, nous sommes moins inconditionnellement partisans ! Nous sommes alors plus facilement anciens député(e)s, heureux de revoir des camarades de combats révolus. Oh ! bien sûr, quand nous assistons ensemble à une période de questions, nous sommes encore capables de juger que notre formation est la meilleure dans l'arène du jour ! Nous prenons quand même volontiers l'apéro ensemble, nous sommes heureux de souligner le mérite de celles ou ceux qui obtiennent les prix Jean-Noël-Lavoie ou René-Chaloult, nous évoquons des souvenirs communs et nous magnifions des époques rentrées dans l'histoire. Pourtant, aux tables rondes du restaurant de l'hôtel du Parlement, nous nous regroupons plus par formations politiques tellement notre ancienne vie de camarades de combat reprend un peu le dessus.

L'Amicale, comme un goût de revenez-y !

Et puis, il y a bien le plaisir de revoir ses plus proches compagnons de législature(s) pour savoir d'eux et d'elles comment leur vie continue.

Il n'en reste pas moins que comme amicalistes, payant annuellement notre cotisation et un peu plus, nous sommes heureux de nous souvenir que nous fûmes de ceux et celles qui formèrent un moment, plus ou moins long, le pouvoir québécois, représentants du peuple québécois souverain. Au nom de ce peuple d'ailleurs, il nous est arrivé d'adopter unanimement des motions qui le défendaient, de souligner des personnages méritants de notre histoire récente, de rappeler la mémoire de nos soldats le 11 novembre, d'évoquer des victoires culturelles, économiques, sportives courantes, de rappeler la mémoire de grands disparus. En tant qu'amicalistes aussi, nous avons continué de nous intéresser au devenir de notre vie politique par des colloques, par un mémoire lors d'une consultation sur le mode électif, par des articles dans le Bulletin de l'Amicale, par le dépôt de nos archives de députés, par nos témoignages à l'enregistrement *Mémoires de députés* par la création d'institutions patrimoniales de la vie politique, tout cela à l'instigation de nos conseils d'administration successifs. Notre Amicale a déjà 20 ans. Ce numéro spécial du Bulletin de l'Amicale tente de faire le point sur ses vingt années de vie, sur ses réalisations et en profite pour inciter tous les anciens parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec à adhérer à leur amicale. C'est là un geste de solidarité envers les anciens parlementaires animant cette Amicale qui, en

plus d'être un lieu convivial et non partisan, veut porter un regard constructif sur le devenir de notre vie démocratique. Le Parlement reste notre Maison, nous y avons le privilège d'y circuler encore librement moyennant notre insigne, ce pour quoi nous remercions le secrétaire général de l'Assemblée nationale pour son appui et sa considération ainsi que le président de cette illustre institution.

André Gaulin

Député de Taschereau (1994-1998)



Jean-Noël Lavoie et Antoine Drolet

L'Amicale, comme un goût de revenez-y !

Entrevue avec Antoine Drolet, témoin à la naissance de l'Amicale.

NDLR.

Pour mieux saisir comment est née l'Amicale des anciens parlementaires, André Gaulin a interviewé Antoine Drolet comme un témoin important de la naissance de celle-ci. Bien sûr, d'autres anciens députés auraient pu être « cités à la barre » mais l'ancien député créditiste de Porneuf (29 avril 1970 / 29 octobre 1973), qui travailla longtemps à l'Assemblée nationale, nous est apparu comme un témoin privilégié.

A.G. Bonjour Antoine. On sait que vous êtes particulièrement au fait de la vie courante historique de l'Assemblée nationale. Pouvez-vous nous éclairer un peu là-dessus ?

A.D. J'ai été trente ans un acteur, si l'on peut dire, dans cette assemblée ou du moins au parlement. J'avais d'abord été élu comme député créditiste en 1970. Les gens ont peut-être oublié qu'il y avait à l'élection de 1970 108 sièges à combler et que les créditistes avaient alors fait élire 12 députés.

A.G. Étonnant quand même qu'on ait un peu oublié que les résultats de l'élection de 1970 aient comme fracturé la représentation séculaire bipartite de l'Assemblée nationale qui venait d'ailleurs de changer son nom !

A.D. En effet. Pour la première fois, et cela ne s'est pas reproduit depuis, il y avait 3 partis d'Opposition reconnus. L'Union nationale – qui devait disparaître à l'élection de 1973 – formait l'Opposition officielle et avait fait élire 17 députés que dirigeait Jean-Jacques Bertrand : ce dernier mourait avant la fin de cette législature et était remplacé par Gabriel Loubier. Avec 12 députés, les créditistes formaient la deuxième Opposition que menait Camille Samson. C'est aux 7

péquistes que revenait la tâche de former la troisième Opposition. J'ai toujours été heureux de reconnaître toute l'habileté du Président Jean-Noël Lavoie qui avait su définir des règles permettant à un Parlement inhabituel de bien fonctionner ! Rappelons ici une anecdote : le coloré Louis-Philippe Lacroix parlait des créditistes comme de douze apôtres alors qu'il voyait plutôt les péquistes comme les sept péchés capitaux !

A.G. Non réélu en 1973 et bien jeune encore, que faites-vous ?

A.D. Je suis rattaché pendant trois ans au personnel des Jeux Olympiques de Montréal, trois belles années de ma vie. Après les Jeux qui se tenaient pendant l'été 1976 et une fois terminée la tâche de mettre fin au dossier des Jeux, en janvier 1977, je suis en quête d'un emploi.

A.G. Et alors, que se passe-t-il ?

A.D. C'est Robert Burns, Leader du nouveau gouvernement péquiste, élu le 15 novembre 1976, qui me fait signe. Nous nous sommes connus à la Commission de la Justice entre 1970 et 1973. Il m'engage comme Chef de cabinet adjoint et ma tâche m'amène à assister les nouveaux élus du Parti gouvernemental ainsi qu'à négocier des ententes éventuelles avec les députés de l'Opposition. J'occupe ce poste jusqu'au retrait de la politique du ministre Burns pour cause de maladie.

A.G. Vous revoilà sans emploi ?

A.D. Heureusement, le Président Clément Richard me requiert comme secrétaire particulier. Et quand celui-ci quitte la Présidence pour devenir ministre (Culture et Communications) de René Lévesque, le Président Claude Vaillancourt qui lui succède me requiert comme directeur de Cabinet. Mais, quand ce

L'Amicale, comme un goût de revenez-y !

dernier, réélu comme député de Jonquière quitte la Présidence après 1981 parce qu'il a été nommé juge, je me retrouve à nouveau sans poste. Le nouveau Président, Richard Guay, arrive avec son équipe.

A.G. J'imagine que le milieu politique vous connaît bien, tous Partis confondus ! Que devenez-vous alors après avoir occupé des postes où il fallait savoir rallier les gens ?

A.D. Je deviens fonctionnaire de l'Assemblée nationale. On me nomme responsable du service à la clientèle et à l'aménagement, poste que j'occupe jusqu'à ma retraite en juin 2000, soit pendant près de vingt ans.

A.G. Oui, pour tous les anciens députés, vous êtes une figure familière du parlement, vous avez servi toutes et tous de par votre fonction : c'est ainsi que vous avez été un témoin privilégié de la naissance de l'Amicale. Pouvez-vous nous en parler un peu ?

A.D. À la suite de la campagne électorale se terminant le 28 novembre 1989, le gouvernement libéral de Robert Bourassa est reporté au pouvoir. Apparaissent alors deux acteurs et adjutants de la future Amicale qui sera la nôtre : Jean-Pierre Saintonge est élu président de l'Assemblée nationale le 28 novembre et Michel Bissonnet en devient le vice-président. Voilà des élus aux oreilles attentives au projet d'Amicale des anciens parlementaires.

A.G. Les oreilles écoutent, certes, mais qu'entendent-elles qui les amène à s'ouvrir à une éventuelle Amicale ?

A.D. Au début des années 90, deux anciens parlementaires viennent très souvent au parlement pour assister à la période colorée des questions. Ils rencontrent à l'occasion des anciens parlementaires

et l'on discute de tout et de rien. Mais survient, à un moment donné le sujet de la création d'une Amicale. Le projet éventuel est de plus en plus discuté sérieusement, si bien que le sujet se rend jusqu'au bureau du président Saintonge. Ce dernier en discute alors avec les membres de son cabinet et l'on décide de confier le dossier à la directrice des communications de l'Assemblée nationale, madame Maïté Le Goff. Cette dernière s'adresse plus particulièrement à l'ancien ministre Gérald Harvey ainsi qu'à l'ancien député Louis-Philippe Lacroix, question de faire le point avec eux.

Je suis alors le seul ex-parlementaire travaillant à l'Assemblée nationale et ma responsabilité du service à la clientèle et à l'aménagement m'amène à rencontrer très souvent madame Le Goff. Entre tout ce beau monde et plusieurs autres anciens députés, le projet continue de faire l'objet de discussion, puis de projet réalisable. Finalement, le principe de la création d'une Amicale est accepté et le président Saintonge demande aux légistes de l'Assemblée de préparer un projet de loi. Le 16 décembre 1993, le projet de loi est déposé en Chambre par le vice-président Michel Bissonnet. L'acceptation de principe fait l'objet d'un vote unanime le jour même. Pour le reste, dès le 17 décembre 1993, le projet de loi portant le numéro 391 est voté et sanctionné. L'Amicale existe légalement. Sa vie active commence en 1994 avec le premier conseil d'administration sous la présidence de l'ex-parlementaire Jean-Noël Lavoie, lui-même ancien Président de l'Assemblée nationale de 1970 à 1976.

Antoine Drolet

Député de Portneuf (1970-1973)

André Gaulin

Député de Taschereau (1994-1998)

Les défis de la démocratie à l'épreuve de la mondialisation

L'Amicale des anciens parlementaires du Québec et le Groupe des anciens députés français, doivent signer le 14 mai 2014, une entente de coopération. Dans le cadre de cette entente, il a été convenu que les rédacteurs des bulletins respectifs des deux associations échangent des textes. Voici donc le premier texte de monsieur Jean-Pierre Fourré, du Groupe des anciens députés français.



Jean-Pierre Fourré

**Par Jean-Pierre Fourré,
ancien vice-président de
l'Assemblée nationale
française.**

Avant d'aborder le thème du Colloque de Bruxelles il est bon de se poser la question essentielle : **qu'est-ce que la démocratie?**

Mais peut-on vraiment répondre sans ne retenir, dans un premier temps, que les références historiques et les interprétations de chaque période.

Il semble toutefois admis que «La démocratie consiste dans l'exercice, soit direct, soit indirect, du pouvoir par le peuple. Cette organisation politique implique un état social caractérisé par le fait que tous sont égaux devant la loi, que tous possèdent les mêmes droits».

Cette définition, confortée par l'origine grecque du mot «démocratie» signifiant: démos (peuple) et kratos (force, autorité, pouvoir) permet d'affirmer que « La démocratie est le gouvernement par le peuple. Le démocrate est l'individu qui participe à ce gouvernement ou qui le préfère à tous les autres».

Les systèmes démocratiques existent depuis le VI^{ème} siècle avant Jésus Christ sous des formes diverses. Citons par exemple: des républiques de l'Inde ancienne, la cité d'Athènes dans la Grèce antique, les nombreux systèmes fondés sur les élections et/ou une Assemblée: la République Romaine, les États

de Sabarcae et Sambahrai (actuellement Pakistan et Afghanistan) sous Alexandre le Grand (IV^{ème} siècle av. J.-C.), le Gopola

au Bengale, la Communauté lituano-polonaise, l'Al-thing islandaise, le Veche dans les pays slaves, les Things scandinaves, la cité marchande autonome de Sakai au Japon (XVI^{ème} siècle).

Mais il faudra attendre le XVII^{ème} siècle et surtout au XVIII^{ème} les révolutions américaines et françaises pour voir apparaître dans les pays occidentaux les **prémices de notre démocratie représentative.**

Dans notre réflexion, comme bases de nos travaux, **les textes de référence** d'aujourd'hui ont été élaborés depuis la fin de la deuxième guerre mondiale :

La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale à Paris le 10 décembre 1948, énonçait clairement le concept de démocratie en son article 21-3: «La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics...»

La démocratie est l'une des valeurs et des principes de base universels et indivisibles des Nations Unies.

Elle repose sur la volonté librement exprimée des peuples et est en corrélation étroite avec l'état de droit et l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Bien que la Charte des Nations Unies ne mentionne pas le terme «démocratie», les premiers mots de la Charte, «Nous, peuples des Nations Unies», sont le reflet du principe fondamental de la démocratie, à savoir que la volonté des peuples est la source de la

Les défis de la démocratie à l'épreuve de la mondialisation

légitimité des Etats souverains et donc de l'ensemble des Nations Unies.

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) pose les fondements juridiques des principes de la démocratie au regard du droit international.

La Déclaration Universelle sur la Démocratie adoptée le 16 septembre 1997 par l'UIP (l'Union interparlementaire) rappelait en trois parties :

Les principes de la démocratie, les éléments et l'exercice d'un gouvernement démocratique, la dimension internationale de la démocratie

Malgré une évolution favorable, la démocratie ne va pas de soi dans notre 21^{ème} siècle.

«La démocratie est un concept utilisé à toutes les sauces, revendiqué par beaucoup, mais appliqué par peu. Les penseurs politiques doivent se retourner dans leurs tombes...Le pouvoir au peuple, Souveraineté générale, Egalité de tous les individus, les définitions sont nombreuses...Pouvons-nous fermer les yeux devant cette plaisanterie...» (auteur inconnu).

Un examen rapide de **quelques exemples** nous oblige à constater que le chemin est encore long dans de nombreux pays pour aboutir à la démocratie :

«La Chine est un pays démocratique. La démocratie du peuple est une bannière brillante qui a toujours été brandie par notre Parti» rappelait le précédent Président chinois, Hu Jintao.

En Chine le libéralisme économique fait bon ménage avec le communisme d'État. La Chine, disposant d'une loi fondamentale, d'un système d'assemblées aux niveaux municipal, provincial et national, de multipartisme, affiche une façade démocratique et républicaine.

Pour autant la Chine ne reconnaît pas les droits individuels dans la mesure où la participation des citoyens doit renforcer l'État et le Parti et non défendre leurs droits. Toutefois plusieurs initiatives de démocratie

délibérative se développent à tous les échelons, y compris par internet, à condition de ne pas remettre en cause «la ligne du Parti».

En Russie, dix ans après l'adoption d'une nouvelle Constitution inscrivant le pluralisme électoral, l'électorat russe demeure très perméable au discours dominant dicté par des médias contrôlés, en général, par les oligarchies industrielles et financières. Le vote clientéliste remplace de plus en plus le vote de conviction. Le pluralisme recule au profit de la notabilisation des acteurs politiques. De plus la violence de la Déclaration des droits de l'homme de l'orthodoxie russe au regard de la démocratie est inquiétante.

Depuis le début des années 1990 Les prémices d'une évolution démocratique dans les pays africains se manifestent dans la plupart de ceux-ci (nouvelles constitutions, reconnaissance du pluralisme, proclamation de droits et libertés) néanmoins des abus de pouvoir, des violences bloquent certains processus engagés.

Les rôles et responsabilités des pouvoirs religieux intégristes sont déterminants

dans l'évolution démocratique des pays liés directement ou indirectement à ces groupes d'influences. Ainsi en est-il des pays de l'après «Révolutions arabes» : Tunisie, Egypte, Syrie, Libye, Bahrein, Yemen.

Le poids de l'influence des courants religieux des deux parties en présence est déterminant dans les difficultés à trouver des solutions concrètes et durables sur une base démocratique du problème Israélo-Palestinien.

Le danger de l'influence des courants de pensée chrétiens extrémistes existe dans les pays occidentaux avec la remise en question de droits fondamentaux.

Plus de vingt ans après la vague de transition démocratique en Amérique latine on peut affirmer que la

Les défis de la démocratie à l'épreuve de la mondialisation

démocratie est devenue une valeur fondamentale de la vie politique. De nombreux exemples de participation et de contrôle politiques se manifestent. Pourtant la démocratisation se heurte encore au problème des inégalités sociales, à l'utilisation abusive du pouvoir (mafias, forces policières, médias). Une autre question se pose : les élites sont-elles prêtes à participer à la construction d'États de droits tant la structure sociale en Amérique latine est encore marquée par une hiérarchie ethnico-raciale d'origine coloniale.

Le cadre démocratique en Europe a été établi selon une conception qui privilégie la discussion institutionnalisée par le droit présumant les droits de l'homme. Sans des libertés égales d'expression, de liberté de rencontre, d'association, d'opinion, sans la capacité d'y participer ou non selon son intérêt, sans la garantie de ces droits et libertés, la démocratie ne peut avoir lieu. Mais c'est par la souveraineté populaire que les droits de l'homme prennent leur sens et leur effectivité du fait que les citoyens produisent leur propre législation.

Pourtant des faiblesses et fragilités existent en Europe. Pour s'en convaincre il suffit d'examiner les remarques portées par nos pays sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations Unies.

Et de constater qu'en date de juillet 2012, le nombre de parties à la Convention était seulement de 167, soit 85 % environ des Membres des Nations Unies.

La démocratie est confrontée à des interprétations diverses.

La démocratie, déclinée en particulier dans les grands textes rappelés ci-dessus, doit-elle être indépendante de notions telles que le particularisme, le communautarisme ?

Plus fondamentalement, posons-nous la question : peut-il exister différentes formes de démocratie en fonction des traditions, des religions, du régime politique ?

La force de la démocratie étant toujours réelle et d'actualité, sur quelles valeurs (bases de la démocratie) peut-on alors trouver un consensus entre les différentes cultures et interprétations ?

Afin de répondre à ces questions, hors ce que nous apprend le cheminement de la démocratie à travers l'histoire, ne doit-on pas s'interroger tel Sieyès au sujet du régime démocratique :

«Convient-il réellement aux hommes tels que nous les voyons?»

«Est-il plus favorable que tout autre au perfectionnement de l'espèce humaine?»

«Procure-t-il une somme de bonheur plus grande et plus équitablement répartie?»

Liberté et égalité figurent haut parmi les valeurs que nous considérons comme universelles, sont-elles les seules à former le socle de la Démocratie admissibles par tous?

«La démocratie» n'est pas un concept figé. Il doit être considérée comme évolutif alors même que la mondialisation bouscule les fondements même de la démocratie représentative.

Le contenu même de la démocratie représentative évolue t'il en fonction du temps et de l'espace ?

Nous observons que la mondialisation pose de nouvelles questions quant aux fondements de la démocratie représentative dans sa définition d'hier :

Si à la fin des années 80, le visage du monde a changé avec en particulier la chute du communisme

Les défis de la démocratie à l'épreuve de la mondialisation

dans les pays d'e l'Est, l'autre phénomène déterminant, structurel celui-là, a permis la création d'un espace mondial de communication « le village planétaire ».

La rapide montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et

singulièrement d'internet a libéré la parole et permis l'accès à l'espace public jusqu'ici réservé à quelques catégories qui en faisaient un des piliers de la possession du pouvoir et de l'influence des consciences, mais en même temps a permis la concentration et l'exploitation commerciale et politique de données de la vie privée. Elle a provoqué une expression interactive sur l'ensemble des problèmes du monde.

La crise des dettes souveraines a eu pour conséquence de mettre en évidence le poids déterminant de l'intervention des institutions financières internationales et des agences de notation qui cristallise le sentiment qu'ont les citoyens d'une ingérence dans les affaires nationales, voire d'une mise sous tutelle.

Les électeurs ont le sentiment que souvent sous prétexte de technicité et de compétence les décisions majeures qui les concernent sont de plus en plus prises sans les consulter et souvent par des instances sans visage et non élues sur lesquelles, et c'est le plus préoccupant ils pensent que leurs gouvernants eux-mêmes n'ont plus de prise.

Alors, comment redonner vie à la démocratie afin qu'elle soit moderne et universelle.

En promouvant quelques idées simples qui, sans remettre en cause les grands textes fondateurs cités, précisent et mettent l'accent sur les points essentiels du besoin d'universalité de la démocratie aujourd'hui et son adhésion par les citoyens :

Si le peuple est la source de tout pouvoir démocratique, la société démocratique se doit d'être Société des égaux.

La liberté totale de l'individu devient l'objectif de la liberté régulée et limitée par l'ordre social pourvu que la finalité de la liberté sociale soit le développement de la liberté générale des individus.

L'élection libre et pluraliste est la base du système démocratique. Le défi de la légitimité démocratique réside dans la restauration d'une relation de confiance actuellement trop souvent rompue entre les citoyens et les décideurs. L'enjeu des élections apparaît aujourd'hui de plus en plus limité notamment sur les questions économiques et sociales, domaine dans lequel les gouvernants paraissent avoir le moins de marge de manœuvre. L'augmentation du taux d'absentéisme s'explique par une large part par ce sentiment d'impuissance. Or le bon fonctionnement de la démocratie exige une participation électorale sinon massive du moins conséquente. Mais l'élection ne garantit pas de façon systématique qu'un gouvernement soit au service de l'intérêt général. La démocratie représentative est élitiste ; dans nos démocraties et dans la plupart des pays qui y accèdent, «une caste de gouvernants» détiennent à la fois le pouvoir politique, la culture, les médias et l'influence sur les intérêts économiques.

Un pouvoir pour être considéré comme pleinement démocratique doit être soumis à des **systèmes de contrôles**. Les citoyens continuent très souvent d'accorder leurs suffrages à des élus suspectés ou même condamnés pour des délits liés à leur fonction ; ils les voient très rigoureux dans leurs déclarations et leurs promesses mais en même temps prêts à tomber dans les abus de pouvoir.

Les défis de la démocratie à l'épreuve de la mondialisation

Un régime démocratique se doit être impartial et indépendant des pouvoirs d'influence non élus (milieux financiers, religions...)

La mondialisation de l'économie doit aller de pair avec la mondialisation de la démocratie. La mondialisation accroît les contraintes qui pèsent sur l'autonomie des États dans un contexte où il n'y a pas, à l'échelle internationale les conditions institutionnelles nécessaires à l'exercice de la démocratie. Si l'on veut accroître la capacité des citoyens à exercer un certain pouvoir sur des phénomènes qui se développent dans l'espace global sans qu'ils y soient associés, il est nécessaire de mettre en place de nouveaux modes d'organisation politique au niveau international et prendre en compte les exigences nouvelles de la **société pour davantage de démocratie et de transparence.**

Ainsi et pour le moins les grandes institutions financières FMI, OMC, Banque mondiale devraient être dotées d'une dimension parlementaire sur le modèle de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui débat chaque année du rapport d'activité d'organisations internationales telles que l'O.C.D.E.

La base de la vie démocratique passe par l'éducation et l'information permettant à chacun d'apprécier et de juger l'importance de la démocratie et en particulier la nécessité du vote. La connaissance citoyenne sur les décisions est un élément essentiel de la vie démocratique. Cela suppose une information impartiale, complète et contradictoire.

Le rôle et le fonctionnement des institutions politiques et de leurs représentants est déterminant pour créer et faire vivre un cadre démocratique dans chaque pays, au niveau local, nationale, mais aussi au niveau interétatique.

Les partis politiques, parties prenantes du système démocratique, **se doivent d'appliquer pour eux-mêmes les règles démocratiques** (fonctionnement interne, représentativité, ...)

Les citoyens doivent s'approprier la démocratie face à la pluralité et l'hétérogénéité des instances de pouvoir? Les révolutions arabes ont mis en évidence l'influence de plus en plus grande des réseaux sociaux, la pluralité d'expression des opinions s'exerce en dehors des institutions représentatives, les mouvements nouveaux qui sont apparus : protestations des indignés en Espagne et en Israël, Occupy Wall Street à New York interpellent la pratique traditionnelle de la démocratie. Ces phénomènes sont peut-être les prémices d'une société civile globale.

Le droit d'initiative citoyenne doit être reconnu. Les décisions majeures qui concernent la population doivent être prises après consultation et non par des instances sans visage et non élues sur lesquelles, et c'est le plus préoccupant ils pensent que leurs gouvernants eux-mêmes n'ont plus de prise.

Jean-Pierre Fourné

Ancien vice-président
de l'Assemblée nationale française

L'Amicale sous l'oeil de Claude Lachance

Depuis les débuts de l'Amicale, notre collègue de Bellechasse, Claude Lachance, a immortalisé toutes nos assemblées générales annuelles.



Yvon Dupuis et Marie-Claire Kirkland



Élisabeth Gallat-Morin, Denis Vaugeois, Fatima Houda Pepin et Jacques-Yvan Morin



Jean-Guy Paré, François Gendron, Alain Marcoux et Danielle Doyer



Denis de Belleval et Michel Bissonnet



Jacques Brassard, Antoine Drolet, André Harvey, Denis Hardy et Jean-Paul Champagne

L'Amicale sous l'œil de Claude Lachance



Jacques Léonard et John Kehoe



Benoît Laprise, Claude Lachance, Michel Bissonnet, Serge Geoffrion et Réal Gauvin



Karl et Gaston Blackburn, le fils et le père



Lucien Lessard et Jean Garon

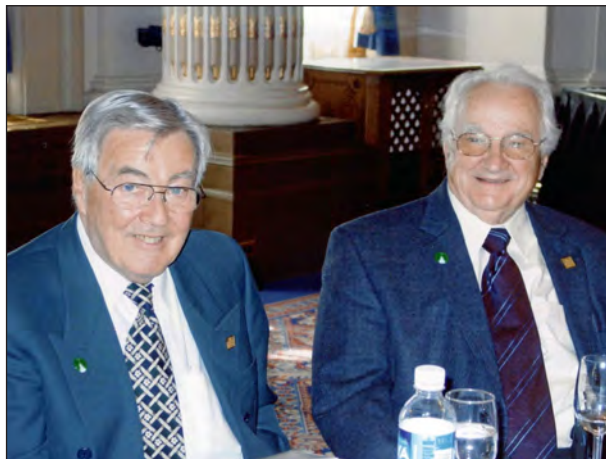


Michel Morin, Jacques Côté, Jean-Guy Paré et Léopold Marquis

L'Amicale sous l'oeil de Claude Lachance



Henri Le May, Matthias Rioux, Gilles Grégoire, Lucien Lessard et Fabien Roy



Jean Bienvenue et Claude-Gilles Gosselin



Roland Dussault, Jeanne L.Blackburn, Serge Geoffrion et Luc Tremblay



Aline Saint-Amand, Lise Bacon, Pierre Fortier et Clifford Lincoln



Robert Thérien, Madeleine Bélanger et Régent L.Beaudet

L'Amicale sous l'œil de Claude Lachance



Fabien Roy et Claude-Gilles Gosselin



Michel Bissonnet, Yves Duhaime et Clément Richard



Claude Lachance et Christian Claveau



Réjean Lafrenière, Luc Tremblay et Jean-Pierre Jolivet



Jean-Paul Champagne, Antoine Drolet, Lorraine Arsenault, Denis Hardy, Jean-Hugues Boutin, France Dionne et Jérôme Proulx

L'Amicale sous l'oeil de Claude Lachance



Claude Castonguay, Jean-Paul Cloutier et Gérald Harvey



Guy Chevette et Jocelyne Caron



Pierre de Bellefeuille, Jacques-Yvan Morin, François Cloutier et Gérard Gosselin



Jean-Paul Champagne, Jacques Brassard et André Harvey



Antoine Drolet, Camille Picard et Gérald Harvey

L'Amicale sous l'œil de Claude Lachance



André Gaulin, Madeleine Bélanger, Michel Côté, David Cliche, Raymond Brouillet et René Blouin



Madeleine Bélanger et Guy Chevrette



Adrien Ouellette et Harry Blank



Bernard Landry et Jean Charest



Serge Geoffrion et Jean-Paul Cloutier

L'Amicale sous l'oeil de Claude Lachance



Hélène Robert, Rita Dionne-Marsolais, Diane Leblanc, Pauline Marois, Jean-Pierre Jolivet, Michel Morin, Michel Létourneau, Sam Hamad et Claude Cousineau



François Cloutier, Gaston Blackburn, Jean-Paul Bordeleau, Gérard Gosselin, Benoît Laprise et Robert Lamontagne



Harry Blank, John O'Gallagher et Matthias Rioux



Jacques Brassard, Jean-Paul Bordeleau, Raymond Brouillet et Jérôme Proulx



Gilles Houde et Jacques Veilleux

Pour préserver notre patrimoine politique et parlementaire



Serge Geoffrion

C'est notre collègue Roger Houde, député d'Abitibi-Est de 1973 à 1976, qui prit l'initiative en 1999, alors qu'il préside l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, d'enregistrer les témoignages d'anciens élus de l'Assemblée nationale. L'idée fait son chemin jusqu'à la présidence de l'Assemblée alors occupée par Michel Bissonnet. En 2004, celui-ci consent ainsi à fournir les ressources financières et techniques pour réaliser ce qui deviendra la série *Mémoires de députés*. Des équipes de la Direction de la diffusion des débats et du Service de recherche de la Direction de la Bibliothèque supportent alors le projet dans l'élaboration du matériel nécessaire pour mener à bien cette série d'entrevues qui apparaît comme unique dans l'histoire du parlementarisme.

Le journaliste et ex-courriériste parlementaire Gilles Morin est au tout début de cette belle aventure et mène les entrevues avec le professionnalisme, le tact et la rigueur qui ont été les maîtres mots de sa longue carrière amorcée en 1964 dans les studios de CKCH, à Hull. Jusqu'à sa retraite en 2002, il sera l'un des témoins privilégiés de notre vie politique canadienne et québécoise, soit plus de 30 années à côtoyer celles et ceux qui aujourd'hui témoignent de leur passage à l'Assemblée nationale du Québec. Il présidera également la Tribune de la presse à Québec en 1986. Les étudiants du programme de journalisme de l'Université Laval bénéficieront aussi de son expertise pendant plusieurs années.

«Au début, explique Gilles Morin, les parlementaires apparaissaient seuls à l'écran, un concept qui s'inspirait de la série *Propos et confidences* diffusée sur les ondes de Radio-Canada de 1970 à 1991, des émissions qui donnaient la parole à des personnalités connues,

de tous les horizons. Depuis 2007, nous réalisons les entrevues dans la salle du Conseil législatif avec trois caméras, ce qui amène une dynamique nouvelle et une facture plus conviviale à l'émission, les téléspectateurs pouvant ainsi mieux apprécier le dialogue entre l'animateur et son invité».

Comité de sélection

Dès le départ, le choix des parlementaires est la décision d'un comité de sélection qui se penche sur l'âge du parlementaire et sa contribution au parlementarisme. L'équilibre entre les formations politiques en fonction du «poids historique» de chacune, la teneur de l'engagement dans leur circonscription et la représentation de l'ensemble des régions sont également pris en compte. Il est bien évident que cette personne ne doit plus occuper de fonction publique élective. Au cours des six dernières années, deux anciens parlementaires seulement ont refusé de participer à la série, notamment pour des raisons de santé. Au chapitre des anciens premiers ministres, seuls Daniel et Pierre-Marc Johnson y ont participé.

Ainsi, quelque 94 anciens parlementaires ont déjà livré leurs témoignages pour un total de 269 émissions. Tous ont un droit de regard sur le produit final, mais selon Gilles Morin, très peu ont demandé le retrait de certains passages, la très grande majorité appréciant la belle spontanéité avec laquelle l'animateur les a conduits durant les 30 minutes de chacune des émissions. La plupart des témoignages s'étalent sur trois émissions, parfois davantage, jusqu'à six, comme ce fut le cas avec Marc-André Bédard et Gil Rémillard.

Une entrevue avec notre collègue John Ciaccia, en 2007, a toutefois laissé des souvenirs douloureux à l'équipe de *Mémoires de députés* lorsque celui-ci s'est effondré en plein tournage, nécessitant son transport d'urgence dans un hôpital de Québec. De l'aveu même de l'ancien député de Mont-Royal, n'eût été de sa présence au parlement ce jour-là et de son transport

Mémoires de députés

rapide vers l'hôpital, il n'aurait peut-être pas survécu à cette rupture d'anévrisme. Il va sans dire que le témoignage de l'ancien ministre libéral n'a jamais été diffusé.

Une préparation minutieuse

Même si Gilles Morin a connu presque tous les anciens parlementaires qui témoignent à *Mémoires de députés*, son équipe de production et de chercheurs-étudiants préparent minutieusement chacune des entrevues, ce qui représente en fait une bonne trentaine d'heures de travail pour chacun des invités, dont une entrevue téléphonique préparatoire.

« Nous élaborons entre 40 et 80 questions, précise-t-il, soucieux de couvrir tous les aspects de la carrière politique de nos invités ».

La série *Mémoires de députés* est, de l'avis de tous, une remarquable contribution à notre patrimoine politique et parlementaire et un legs personnel authentique de la part de celles et ceux qui y ont témoigné.

Serge Geoffrion, rédacteur
Député de La Prairie (1998-2003)



L'équipe de *Mémoires de députés* est composée de Joanne Tanguay, Myriam Gilot, Stéphanie Giroux, Lise Legresley, Francis Gagnon, Alberto Lopez, Émidoce Cimon, Karine Charbonneau, Gilles Morin, Patrick Bolduc, Patrick Marquis, Kenneth Day et Jérôme Lapointe. Absent sur la photo : Alain Perron.





HISTOIRES DE DÉPUTÉS

UNE EXPOSITION SUR LES FEMMES ET
LES HOMMES QUI ONT CONTRIBUÉ
À L'HISTOIRE POLITIQUE DU QUÉBEC.

HÔTEL DU PARLEMENT

Une réalisation de l'Assemblée nationale
pour souligner le 20^e anniversaire de
l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

DÈS LE
12 MAI
2014

 Place aux citoyens assnat.qc.ca/mediassociaux

Site Internet de l'Amicale :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale



Tous les numéros du *Bulletin*
depuis 2000 sont disponibles
sur Internet à l'adresse :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Le *Bulletin* est publié
par l'Amicale des anciens parlementaires
du Québec
avec la collaboration des services
de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction
Serge Geoffrion
Michel Pigeon
Marie Tanguay

Responsable de l'édition
Serge Geoffrion

Collaboration
Roger Bertrand
Michel Bissonnet
Lucien Bouchard
Jacques Brassard
Jacques Chagnon
Jean-Paul Champagne
Jean-Pierre Charbonneau
Jean Charest
Renée Clermont
Antoine Drolet
Jean-Pierre Fourré
André Gaulin
François Gendron
Serge Geoffrion
Avis Grey
Denis Hardy
Louise Harel
André Harvey
Roger Houde
Bernard Landry
Pauline Marois
Clément Richard
Jean-Pierre Saintonge
Derwin Shea
Carole Thérberge
Yvon Vallières
Cécile Vermette

Conception et réalisation
Maude Lalancette
Marie Tanguay

Impression
Division de la reprographie et
de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 266-1101 poste 70321
Téléc. : 418 644-7124
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1703-1338